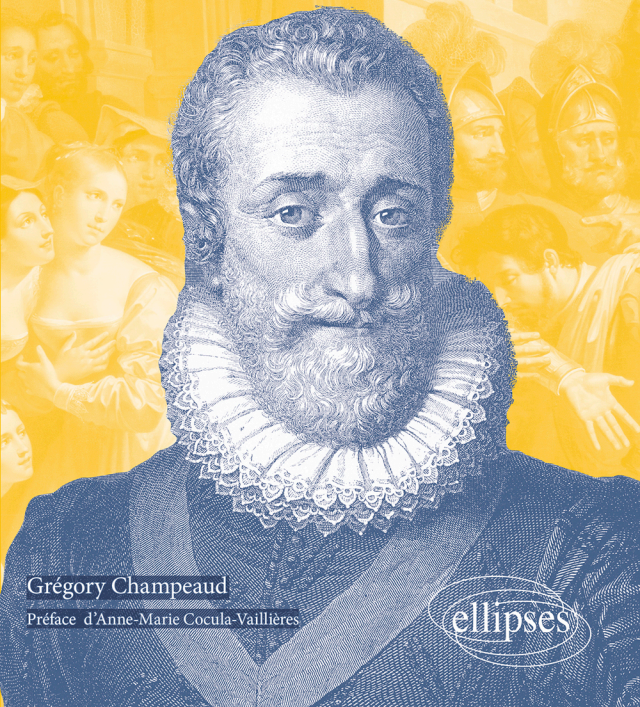


BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

HENRI IV



Grégory Champeaud

Préface d'Anne-Marie Cocula-Vaillières

ellipses

CHAPITRE I

« *LOU NOUSTE HENRIC* ».

LA JEUNESSE D'UN PRINCE DU SANG

Henri IV, c'est d'abord une destinée exceptionnelle. Descendant de Saint-Louis par son sixième et dernier fils, cousin d'Henri III au vingt-deuxième degré, rien ne le prédestine à devenir un jour roi de France. Pourtant, c'est lui qui monte sur le trône en 1589 suite à un extraordinaire concours de circonstances qui voit les quatre fils Valois d'Henri II mourir sans descendance masculine. Henri IV, c'est aussi une remarquable capacité à surmonter les ambiguïtés de son statut, de son rang et de son caractère. Tour à tour protestant et catholique, Béarnais et capétien, chef des huguenots rebelles et prince du sang, provincial et « fils de France », modéré et autoritaire, Henri IV arrive à transcender ces antagonismes pour s'élever au rang de roi le plus aimé des Français.

1. LE « LION » DU BÉARN, HÉRITIER D'UNE PUISSANCE POLITIQUE ET TERRITORIALE

Il gèle au château de Pau dans la nuit du 12 au 13 décembre 1553, lorsqu'on réveille le roi de Navarre, Henri d'Albret, pour l'avertir que sa fille Jeanne est en train d'accoucher. Quelques mois auparavant, elle a malheureusement perdu son fils aîné, le duc de Beaumont. Conformément aux vœux de son père, tout à l'espoir d'avoir un nouvel héritier, elle a parcouru les chemins cahoteux du royaume pour venir accoucher en son Béarn.

Les thuriféraires de la légende henricienne se sont emparés de cet événement, si bien qu'il est difficile aujourd'hui de démêler le vrai du faux. En entrant dans la pièce, Henri d'Albret aurait d'abord, dit-on, encouragé sa fille à chanter une vieille chanson béarnaise, *Nouste Dame deu cap deu poun*, censée lui donner du courage en même temps qu'un fils :

*« Notre-Dame du bout du pont
Aidez-moi à cette heure!
Priez le Dieu du ciel / Qu'il veuille bien me délivrer
D'un garçon qu'il me fasse don
Jusqu'au haut des monts je l'implore »*

Voyant l'enfant, il s'en serait alors saisi pour s'écrier en riant : « *Il est à moi!... Il est à moi!* ». Puis, l'ayant amené dans sa chambre, il lui aurait frotté les lèvres d'ail et lui aurait ensuite fait humer une coupe emplie de vin de Jurançon. Voyant l'enfant réagir vivement, il se serait alors écrié : « *Tu seras un vrai Béarnais!* ».

Henri d'Albret tient son héritier. Et sa revanche. Quand Jeanne d'Albret était née en 1528, les sarcastiques Espagnols avaient lancé, en faisant référence aux vaches qui figurent sur les armes du Béarn : « *Miracle! La vache a fait une brebis!* ». En ce froid matin de décembre 1553, Henri d'Albret peut leur répondre : « *Maintenant, regarde, cette brebis a enfanté un lion!* ».

Le petit Henri est baptisé dans la salle du trône du château de Pau, le 6 mars 1554. La cérémonie est célébrée en grande pompe par le cardinal Georges d'Armagnac assisté de cinq évêques, en présence des parrains, son grand-père Henri d'Albret, son oncle Charles de Bourbon (futur « Charles X » de la Ligue) et de sa marraine, Isabeau d'Albret. L'évènement retentit au-delà des frontières du Béarn car on ne se prive pas de mettre en scène ce « don du ciel ».

Celui qui n'est encore que prince de Viane – Viana, en Navarre désormais Espagnole – et duc de Beaumont, naît en réalité dans une famille riche de possessions territoriales et de titres, qui en font des personnages plus que courtisés des deux côtés des Pyrénées.

Son père, Antoine de Bourbon, est le premier prince du sang, appartenant à une branche cadette de la famille des Bourbons. En vertu de la loi salique, il est donc, après les quatre fils d'Henri II, l'héritier présomptif de la couronne de France. Cette qualité lui donne une aura très importante, qui rejaillit sur sa progéniture. Elle lui confère également des fonctions réservées au cœur de l'appareil d'État, comme un siège de droit au Conseil du roi. Il jouit en outre de nombreuses possessions éparpillées pour l'essentiel au Nord de la Loire, dont le duché de Vendôme, quelques terres picardes (Marle, La Fère, Ham, Condé-en-Brie) et des confettis de fiefs flamands – dont la seigneurie d'Enghien – auxquelles sont venues s'ajouter celles de la dot de sa première femme, Françoise d'Alençon.

La famille de la mère d'Henri, Jeanne d'Albret, lui apporte plus encore. Élément d'autant plus surprenant lorsque l'on connaît les origines très modestes de cette lignée. Le berceau de la famille des Albret est en effet situé à Labrit, aux confins du Marsan et de la Grande Lande. Si les premières mentions de cette famille de seigneurs gascons datent du X^e siècle, leur ascension est plus tardive lorsque, par une habile politique matrimoniale, ils vont étendre leurs terres dans tout le Sud-ouest du royaume et au-delà, bénéficiant à l'époque qui nous intéresse d'une influence qui laisse sans voix. Déjà nombreuses et vastes à la fin du XV^e siècle sous Alain « le Grand », ces possessions regroupent en effet des fiefs et des villes, dont l'Albret et sa capitale historique, Labrit, mais aussi les vicomtés de Dax et de Tartas, auxquels il faut ajouter Nérac, Casteljaloux, le Bazadais, le Comté de Gaure, le comté de Périgord et la vicomté de Limoges. Après la mort de Louis XI en 1483, Alain réussit à étendre encore cette emprise territoriale. Il achète dans un premier temps l'Armagnac au comte Charles et Marie, en 1484, son fils Jean à Catherine de Foix, réunissant d'un coup sous son contrôle les vicomtés « landaises » de Tursan, Marsan, Gabardan, mais aussi celle du Béarn, le comté de Bigorre, le comté de Foix et la Navarre. Plus tard, son petit-fils Henri se marie avec Marguerite d'Angoulême, qui accroît encore les possessions des Albret en y ajoutant les comtés de Fezensac, de l'Isle-Jourdain et de Pardiac, de Rodez et les vicomtés de Lomagne, des Quatre-Vallées et de Carlat. Au total une impressionnante emprise géographique, théoriquement partagée entre France et Espagne, renforcée par un solide réseau de clientèle.

De cet archipel de possessions plutôt méridionales, le Béarn avec ses cent mille habitants et sa superficie de quatre cent cinquante mille km², est la plus vaste. Elle sera plus tard définitivement rattachée au trône par l'édit d'Union, signé par Louis XIII en 1620. La seconde est la Navarre, détenue souverainement mais réduite, depuis la conquête espagnole de 1512, à la portion congrue des pâturages du versant Nord des Pyrénées, autour de Saint-Jean-Pied-de-Port. L'irrédentisme d'Henri d'Albret, de Jeanne d'Albret et surtout d'Antoine de Bourbon, qui toutes et tous cherchent à récupérer les terres amputées d'outremer, n'aboutira jamais. La Navarre des Albret étant même réunie à la couronne de France par Henri IV, en juillet 1607.

À cette emprise territoriale, les Albret ajoutent un pouvoir politique non négligeable. Le chef du lignage est roi de Navarre, vicomte souverain de Béarn – avec sa monnaie, sa langue, ses institutions et ses lois propres – mais aussi, depuis 1528, lieutenant général du roi et amiral de Guyenne. Cette province, ayant pour capitale Bordeaux, couvre une grande partie du Sud-ouest du royaume, bornée à l'ouest par l'océan, au nord par la Saintonge et l'Angoumois, à l'est par l'Auvergne et au sud par la Gascogne et le Languedoc. Henri sera, comme son père avant lui, lieutenant général et amiral de Guyenne avant de devenir roi de France. Il attachera une importance particulière à cette charge, qui lui vaudra de rentrer en conflit permanent avec le parlement de Bordeaux, jaloux de ses prérogatives. Cette terre sera d'ailleurs pour Henri tout à la fois une terre de dissidence, d'apprentissage mais aussi tremplin avant son accession au trône de France, comme nous le verrons.

Mis en présence d'une telle puissance territoriale, on comprend mieux dès lors l'intérêt porté par les rois de France successifs à cette famille et leur volonté de l'arrimer à l'orbite française par une habile politique matrimoniale. Ainsi, François I^{er} marie-t-il sa sœur adorée, Marguerite d'Angoulême, à Henri d'Albret, en 1527. Leur fille, Jeanne, se voit imposer Guillaume de Clèves comme premier époux en 1541. Le mariage étant annulé en 1545, Henri II lui demande de choisir entre deux prétendants. C'est Antoine de Bourbon qu'elle épouse en 1548. Henri de Navarre lui-même subit la même logique, puisque dès 1557 – alors qu'il

n'a que 3 ans – le roi Henri II lui propose d'épouser sa fille, Marguerite de Valois. Ce qui n'était alors qu'une boutade devient réalité en 1572. Décidément les rois de France veillaient étroitement sur les Albret, l'enjeu géopolitique étant colossal.

À cette politique matrimoniale se surimpose une délégation de charges prestigieuses destinées aux mêmes fins. Ainsi, en 1528, François I^{er} fait-il d'Henri d'Albret le gouverneur de Guyenne, de Saintonge et d'Angoumois, puis l'Amiral de Guyenne, charge transmise jusqu'à Henri de Navarre en 1576.

Les Bourbons-Albret – et plus tard le jeune Henri de Navarre – cumulent donc différents prestiges qui sont autant de gages de leur puissance et de leur influence. Prestige de l'autorité royale d'abord, puisqu'Henri est prince du sang, mais aussi roi de Navarre. Prestige de la fonction de gouverneur de Guyenne, qui en fera – comme son père avant lui – le représentant officiel du roi dans la province, lui donnant en théorie le contrôle des affaires militaires. Prestige et puissance féodale enfin, la principauté de Béarn et toutes ses seigneuries du Sud-ouest créant un réseau dense de clientèles nobiliaires qui renforcent dans la province son emprise géographique, politique et bientôt religieuse.

2. DU BÉARN À PARIS, UNE ÉDUCATION ENTRE DEUX CHAIRES DANS UN ROYAUME DÉCHIRÉ

La prime enfance d'Henri s'inscrit dans les paysages montagneux de son Béarn natal. Passant d'abord dans les bras de huit nourrices successives, il est très vite confié à Suzanne de Bourbon-Busset, épouse du baron de Miossens et cousine du roi de Navarre, qui va s'occuper de lui jusqu'à l'âge de sept ans. C'est là, dans le château de Coarraze, adossé aux contreforts des Pyrénées, que le petit Henri va passer l'essentiel de sa petite enfance, entre 1554 et 1560. Dans cette symphonie pastorale reprise à l'envi par les futurs chroniqueurs, il va vivre avec les paysans, les domestiques et les animaux. « *Élevé à la rustique* », il va partager leurs jeux, parler le béarnais et goûter du fouet sur les recommandations de son grand-père Henri d'Albret, qui ne veut pas d'une « *pleureuse* ». Plus

tard, Henri IV préconisera le même traitement à l'égard du Dauphin, le futur Louis XIII, « *toutes les fois qu'il fera l'opiniâtre ou quelque chose de mal...* ». C'est donc de là qu'Henri tient son attachement viscéral à son pays d'origine, son goût pour la simplicité et le contact humain, qui formeront ensuite un de ses traits de caractère légendaire.

C'est à l'âge de cinq ans qu'Henri entame ensuite la formation du prince de Navarre qu'il est devenu, depuis que son grand-père est mort en mai 1555. En 1558, ses parents repartis à la cour, lui délèguent leur pouvoir en le nommant « *régent et lieutenant général du roi et de la reine de Navarre, seigneur et dame souveraine de Béarn* ». Il signe d'ailleurs son premier document officiel le 22 octobre de la même année. Issu d'un lignage prestigieux, l'apprentissage des armes et des lettres ne peut cependant se faire qu'à la cour du roi de France. C'est ainsi qu'en 1561 il quitte ses montagnes pour aller « en France ».

En 1557, alors âgé de trois ans, Henri de Navarre avait déjà été présenté par ses parents à Henri II et Catherine de Médicis. Au roi qui lui demandait s'il voulait devenir son fils, le petit avait répondu en béarnais, en montrant du doigt Antoine de Bourbon : « *Mon père, c'est le seigneur roi qui est là* ». Henri II lui avait alors demandé s'il voulait devenir son gendre. « *Obé* » (« Oui bien ») avait répondu l'enfant plein de répartie. Si la proposition d'Henri II tenait plus de l'ordre de la plaisanterie que de la proposition sérieuse, Antoine de Bourbon l'avait prise au pied de la lettre et s'en réjouit. Dès le mois suivant, il annonçait dans une lettre à sa sœur « *l'honneur qu'il a plu au roi me faire, ayant agréable le mariage de madame Marguerite sa fille avec mon fils aîné* ». Henri de Navarre n'avait que quatre ans et déjà il était l'objet de transaction entre puissants.

Il faut dire que ces enjeux, d'ordinaire déjà complexes, se compliquent depuis plusieurs années par le surgissement de la Réforme, qui a bouleversé le royaume de France autant que certaines familles. Ce sera le cas aussi pour les parents du petit Henri.

C'est en effet à la fin des années 1510 que les idées luthériennes ont commencé à se répandre dans le royaume de France. Afin de répondre à la fois à une intense soif religieuse entretenue par de persistantes angoisses

eschatologiques et aux abus de l'Église catholique, certains chrétiens envisagent alors une rupture avec l'Église traditionnelle. En France, c'est Jean Calvin qui a donné la véritable impulsion au mouvement réformé, entraînant simultanément la conversion de milliers de croyants et l'ire des autorités religieuses et politiques, qui n'acceptent pas le développement de ce qu'elles considèrent comme une « hérésie ». Il faut dire que les fondements même de la royauté sont alors ébranlés, puisque cette irruption rompt le lien multiséculaire entre les sujets qui ont choisi une autre chaire et le roi, engagé par le serment du sacre à combattre l'hérésie. À Paris comme en province débute alors le temps des bûchers.

Le rejet provoqué chez les catholiques par le surgissement de la Réforme est d'autant plus fort que les effectifs de la nouvelle Église ne cessent de croître. Toujours très minoritaire au sein du royaume, le nombre de ceux que l'on désigne désormais comme les « huguenots » – une déformation du mot allemand « eidgenossen » (« confédérés » ou « conjurés ») – atteint son apogée à la fin des années 1550, comme le montre les milliers de personnes réunies plusieurs jours durant au Pré-aux-Clercs, en mai 1559 en plein cœur de Paris, pour chanter des psaumes en procession. Le père d'Henri, Antoine de Bourbon, même s'il n'a pas franchi le pas de la Réforme, est de ceux-là. Les réformés représentent alors environ 10 % de la population totale du royaume, soit environ deux millions de personnes, et sont présents dans toutes les strates de la société. Sur le plan géographique, l'ensemble du royaume est touché, même si les principales terres d'élection sont le « croissant réformé », qui s'étire de La Rochelle à Lyon, en passant par la vallée de la Garonne, le Bas-Languedoc et la vallée du Rhône, auxquels s'adjoignent le Béarn et la Normandie. On compte environ mille quatre cents églises « dressées à la genevoise » – c'est-à-dire organisées autour d'un pasteur et d'un consistoire – au début des années 1560 dans le royaume.

Quand le petit Henri de Navarre revient à la cour en 1561, la crise religieuse s'est doublée, depuis 1559, d'une crise politique, lorsque la mort accidentelle du roi Henri II lors d'un tournoi a obligé successivement deux de ses fils mineurs et inexpérimentés – François II puis Charles IX – à régner. Les régences de la reine mère Catherine de Médicis et l'affaiblissement de l'autorité royale qui en découle vont aiguïser l'appétit des grands

clans nobiliaires qui gravitent dans l'entourage du roi. En mars 1560 déjà, des nobles protestants, peut-être soutenus par l'oncle d'Henri, Louis de Condé, ont tenté de s'emparer de la personne du jeune François II pour le soustraire à l'influence des Guises.

Le danger est d'autant plus grand pour la couronne que nombre de ces clans sont désormais divisés par la conversion au protestantisme de certains de leurs membres. Cette adhésion de nombreux nobles à la Réforme a en effet été déterminante pour son expansion. Elle lui offre un poids social et militaire non négligeable qui oblige parfois le pouvoir royal à nuancer sa politique, puisque même un prince du sang comme Henri de Navarre peut « *changer de couleur* », comme l'on dit alors. Ainsi, de grandes familles comme les Montmorency et les Bourbons sont-elles divisées. Le connétable Anne, chef du lignage des premiers, reste fidèle au catholicisme, tout comme ses fils. En revanche, sa sœur Louise et ses neveux Châtillon passent à la Réforme. Odet, pourtant cardinal-évêque, François d'Andelot et surtout l'amiral de Coligny, qui jouit d'une grande influence auprès du pouvoir royal, adhèrent ainsi à la Réforme au début des années 1560. Chez les Bourbons, si Antoine, premier prince du sang et père d'Henri hésite, son cadet Louis de Condé s'est converti dès 1558. Ainsi les deux frères se retrouvent-ils dans chacune des deux armées qui s'opposent au moment de la première guerre de religion. Henri I^{er} de Condé, fils de Louis, sera jusqu'à sa mort en 1588 l'une des grandes figures du parti protestant, aux côtés de son cousin Henri de Navarre. Cette bigarrure confessionnelle de certaines grandes familles est aussi accentuée par des stratégies matrimoniales qui multiplient les mariages mixtes, compliquant d'autant les rapports de force et la politique royale.

C'est donc dans ce contexte que le petit Henri de Navarre est ramené « en France », à la cour, en 1561. Il ne sait pas alors qu'il va y rester près de six ans. Entre sa première visite en 1557 et celle-ci, l'atmosphère a changé. Si, en 1557, brillaient encore les feux ardents des bûchers de la politique répressive d'Henri II, en 1561 l'heure est à l'expérimentation et à la politique de conciliation menée par Catherine de Médicis et le chancelier de L'Hospital, comme le montre l'organisation du colloque de Poissy.